

Dossier de presse - 7 décembre 2022

Il était une fois...



Initié en 2012, **le projet de la Cité de la gastronomie Paris-Rungis a véritablement été lancé en 2018**, peu après la création du Syndicat mixte du même nom. **Il s'est d'abord concrétisé par la création d'une Cité hors-les-murs puis été relancé en 2021 dans un esprit transpartisan par tous les acteurs impliqués** : le Département du Val-de-Marne, l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, la Métropole du Grand Paris, la Région Ile-de-France, la Ville de Chevilly-Larue, la Ville de Paris, la Ville de Rungis, la Ville de Thiais.



Le temps de la réflexion pour une **Cité ayant vocation à rayonner en France et à l'international, réunissant la gastronomie et les arts, le patrimoine et la transmission, la formation et l'innovation.**

Le temps des bonnes décisions pour bâtir **une Cité défendant une alimentation durable et une gastronomie responsable, tant dans sa conception et sa construction que dans sa gestion et sa programmation.**

Une Cité de son temps pour longtemps...

Et les vainqueurs sont !

Après une consultation lancée en 2021, **le groupement associant Pitch Immo, marque du groupe Altarea, la société Gaïa Promotion, la foncière Hibrid et Ametis group a été désigné lauréat pour la construction et la gestion de la Cité.**

Toutes les délibérations, sans exception, ont été votées à l'unanimité. Maintenant que le groupement lauréat est connu, **les travaux vont pouvoir commencer, pour une ouverture en 2027.**

L'aboutissement d'un projet parti d'une page blanche de 53 000 m² !





[Cliquer ici](#) pour télécharger le dossier de presse

